

Conseil d'école d'Arnières sur iton du mardi 15 octobre 2019 à 18h

Présents :

Mmes Brignoli (directrice et présidente), Marie, Gimenez, Join, Larçonner, Allain, Faure et M. Couprie : **enseignants**
Mme Chiappe (communication) et M. Chevauchée (adjoint travaux): **mairie**
Mmes De France, Dalavoipierre, Bacoup et Oudard, M. André, Leligois, Rémoussin et Mérieau : **représentants des parents d'élèves**
Mmes Sébire et Fichet, responsable des frimousses et coordinatrice **SIVU Cigale**

Absents invités excusés :

Monsieur Vivien, **Inspecteur de l'Education Nationale**
Mme Breuil, **psychologue scolaire**

- bilan de la rentrée scolaire 2019/2020 ;
- Effectifs et répartition des élèves ;
- Élections des représentants de parents d'élèves ;
- Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école;
- Bilan des exercices de début d'année (Incendie, PPMSAI) ;
- Projets pédagogiques;
- Bilan de la coopérative scolaire ;
- Temps périscolaire et plan mercredi.

Tour de table pour présentation. Autres adultes présents dans l'école : 3 ATSEM à plein temps (une repassera à mi-temps dès novembre), 2 AESH (Aide Educative pour les Enfants en situation de Handicap) et un intervenant extérieur ponctuellement pour le basket (EAC basket).

1. Bilan de la rentrée scolaire

Rappel des jours et horaires de cette année :

Les horaires sont plutôt bien respectés par les parents (9h-12h, 13h30-16h30)

Les récréations sont toujours dédoublées côté élémentaire : GS/CP et CP/CE1 → 10h30-10h45 et 15h15-15h30 (un peu plus pour les GS qui sortent 10 minutes plus tôt)

CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 → 10h45-11h et 15h-15h15

Maternelle → 10h30-11h et 14h45/15h15 MS GS et 15h30/16h PS

Le planning avec les jeux de cour est maintenu et fonctionne bien.

L'équipe pédagogique envisage de réorganiser la récréation du matin côté élémentaire : celle-ci serait commune à toutes les classes afin de permettre aux enfants du même niveau de jouer ensemble.

Prévoir les jeux par niveau de classe, et non par classe.

APC : mardi et jeudi de 16h30 à 17h, sauf pour les CM1/CM2 : lundi et jeudi de 16h30 à 17h15. Organisation particulière durant la période de la Toussaint à Noël car suite aux évaluations CP/CE1, les enseignantes de ces classes se voient retirer des heures d'APC.

Evaluations CP/CE1

Elles ont été passées dans la 2ème quinzaine du mois de septembre.

Modalités de passation :décloisonnement par niveau.

Modalités de transmission des résultats : aux parents concernés en individuel

Communication avec les élus de la commune et les parents

Avec les élus de la commune : dans l'ensemble bonne. Un petit dysfonctionnement au moment de l'élection des représentants de parents d'élèves, le matériel n'était pas fourni et monté à temps.

Avec les parents : bonnes du point de vue des enseignants et d'après les résultats au questionnaire distribué par l'APE.

Toutes les réunions de rentrée appréciées, disponibilité reconnue et appréciée.

La directrice continue d'être présente à la grille tous les matins à 8h50 pour faciliter et encourager la communication directe avec les familles.

Les enseignants se rendent aisément disponibles sur rendez-vous.

Remerciement auprès des parents qui ont été élus

Concernant plus particulièrement la communication avec les parents d'élèves élus, une réunion a eu lieu le lundi 14 octobre : celle-ci a permis de redéfinir les rôles et attributions de chacun ainsi que le fonctionnement du conseil d'école.

a) élections des représentants de parents d'élèves

Les enseignants remercient les parents d'élèves pour leur présence et leur efficacité lors du dépouillement. Ils remercient également les parents qui se sont présentés, en nombre plus restreint que les années précédentes.

Parents mobilisés dans l'association depuis longtemps pour certains et qui voulaient arrêter. Mobilisation de nouveaux parents. 7 titulaires, 1 suppléant.

Cette année, une communication plus simple et plus « visuelle » concernant la procédure à suivre pour le vote par correspondance a été expérimentée, sans réel succès.

63 votants dont 7 blancs ou nuls – 26,92 % de votants (légèrement plus que l'an dernier)

Après délibération, le système des étiquettes est satisfaisant mais il faut réfléchir au fonctionnement de l'année prochaine, à cause du gâchis d'enveloppes. Le mode d'emploi « visuel » va être gardé.

Cette année, l'Education Nationale donne la possibilité aux Conseils des Ecoles de voter la systématisation du vote par correspondance pour les élections de représentants de parents d'élèves.

Avis et vote : Vote à l'unanimité pour le vote par correspondance. Question des enveloppes à rediscuter

b) Effectifs et répartition des élèves

1 radiation depuis la rentrée, une inscription attendue en novembre ainsi que 6 radiations.

166 élèves. Répartition : toutes les classes en double niveau.

PS/MS (23/4 = 27) MS/GS (17/7 = 24) GS/CP (11/11 = 22) CP/CE1 (12/10 = 22) CE1/CE2 (11/14 = 25)

CE2/CM1 (5/19 = 24) CM1/CM2 (6/16 = 22)

2. Mise à jour et vote du règlement intérieur

Cette année, un nouveau règlement type départemental a été communiqué aux écoles le 10 octobre 2019. Les conseils des écoles doivent prendre appui sur celui-ci pour modifier leur règlement.

Lecture du règlement modifié, explication des modifications et vote.

Demande d'un 2ème panneau d'affichage pour afficher la charte d'usage des TIC. Pas de place pour afficher tous les affichages réglementaires obligatoires.

La charte TIC sera disponible sur le site de la mairie et dans le hall de l'école. Charte numérique retravailler dans les grandes classes mais pas sous le même format.

Vote nouveau règlement : unanimité

3. Bilan des exercices de PPMS et alerte incendie

Alerte incendie 26 septembre : rien à signaler côté élémentaire, tout s'est bien déroulé. Evacuation rapide, regroupement devant la grille. L'alarme fonctionne correctement. Elle n'est pas audible dans le bâtiment attenant à la Mairie mais la collègue a été prévenue facilement.

Côté maternelle, pas d'alarme incendie. Il faudrait en mettre une. Ce n'est pas obligatoire ? Faut-il attendre une obligation pour en mettre une ?

Question d'effectif ?

3 signaux différents : alarme incendie, PPMS (déversement de produit chimique cette année), attentat intrusion.

L'alarme pour l'incendie, carillon pour le PPMS (comme une sonnette) côté élémentaire et maternelle. Question pour le signal incendie en maternelle.

La mairie va réfléchir.

L'envoi de SMS n'a pas très bien fonctionné, il faut un signal silencieux mais aucune solution trouvée jusqu'à présent. Le vrai problème, c'est qu'il n'y a qu'une seule issue dans l'école. Possibilité d'évacuer côté mairie ? Mais l'école n'a pas la clé. Soit en passant par la mairie, soit en passant par le jardinet.

PPMS Attentat Intrusion : 27 septembre scénario évacuation. Bon comportement des élèves dans l'ensemble. Evacuation rapide. Alerte par SMS pas très efficace (Mme Allain, la dernière de la « chaîne » l'a reçu alors qu'elle était déjà dehors). Questionnement de nouveau sur le fait qu'il n'y ait qu'un accès dans l'école.

Sous forme de jeu chez les petits où il faut essayer de sortir sans faire de bruit.

Une évacuation complète (en dehors de l'école) n'aurait pas été possible à cause de la panne d'électricité survenue au moment de l'exercice, le portail ne s'ouvre qu'avec la clé en cas de panne.

PPMS : la simulation « déversement matières dangereuses » prévue initialement le 15 octobre est reportée. Pas d'explications fournies.

4. Projets pédagogiques

Rappel des 3 axes du projet d'école :

1. Renforcer la maîtrise des contenus didactiques et des approches pédagogiques pour garantir la réussite des élèves → favoriser les apprentissages dans le domaine de la langue au travers d'actions diverses

2. Les parcours de l'élève : spécificités et transversalités → rendre l'élève acteur de son parcours citoyen

3. Améliorer la qualité de la relation aux partenaires → comment faire du lien entre les différentes modalités de fonctionnement

Dans le cadre des actions 1 et 2 du projet d'école 2015 toujours en cours, l'équipe pédagogique s'inscrit de différentes manières :

- Projets communs à toutes les classes : inscription à l'**PUSEP**

Participation à des activités suscitant ces compétences ; emprunt de matériel et peut-être un intervenant par classe sur un domaine d'activité choisi

Participation cross au lac de la Noé avec cross couleur. Cross de leur niveau et non en fonction de la classe. Pas d'écart à cause des difficultés.

Athlétisme cycle 2 Bonneville, cycle 3 stade Roger Rochard

- Projet autour de la **sensibilisation au respect de l'environnement** (jardin partagé et carrés de jardin, tri, nettoyage de la cour, composte...)

Toutes les classes ont été au jardin partagé, souvent en binôme ce qui a permis au PS d'y aller aussi (accompagné par les CM1/CM2)

Semis et plantations qui ont été mis dans le jardin partagé → clôture du projet avec fête de la soupe et récolte effectuée au jardin partagé. Faire entrer les parents dans l'école → fédération de l'équipe pédagogique et parents (action 3).

M. André rappelle qu'un agriculteur d'Arnières pourrait être disponible M. ENQUEZ pour expliquer aux élèves comment il fonctionne, présenter le travail, le métier agriculteur. Il fait parti d'une exploitation en partie biologique ou en agriculture raisonnée. L'idée serait de promouvoir le monde agricole.

EPN : plus de place pour cette année, à voir pour l'année prochaine.

- Projet « **Ecole et cinéma** » pour toutes les classes côté élémentaire, dont les objectifs sont de permettre l'accès à des oeuvres cinématographiques repérées pour leurs qualités et projetées en salle, de favoriser un travail pédagogique sur la lecture des images et des sons et de favoriser le cinéma comme point de départ d'activités culturelles et de maîtrise de la langue. Une séance par trimestre.

But inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma, à s'approprier le lieu et initier le cinéma comme art.

- **Elections de délégués** dans les classes élémentaires : semaine de décembre à définir. Sollicitation de la Mairie pour fournir du vrai matériel de vote.

Rôle des délégués : questions dans les classes, représentants des problématiques des classes, des propositions pour améliorer la vie d'école.

Conseil d'éducation civique dans les classes, les délégués sont les représentants de ce qui a été dit lors de ces conseils.

Retour des enfants inquiets pour l'entrée au collège : rumeur de violence et bagarre, drogues... génère de l'inquiétude chez les CM1/CM2. Les parents d'élèves proposent d'avoir un temps d'information par les anciens élèves de l'école qui sont actuellement au collège de Navarre pour lever les inquiétudes. Impossibilité de déscolariser les élèves du collège. Il faudra que ce soit fait sur un temps cadré et en accord entre les enseignants. Le problème sera évoqué lors du prochain CEC.

Les écoles devront rédiger un nouveau projet d'école dans le courant de l'année, l'équipe pédagogique attend le document de travail. Les représentants de parents seront consultés.

5. Bilan de la coopérative

Fonctionnement de l'école : une coopérative générale et des coopératives de classe.

Situation budgétaire de la coopérative générale au 9 juillet 2019 : 6 889,92 €

Pour connaître la nature des dépenses de l'an passé, se reporter aux PV des conseils d'école.

Les sorties :

Prise en compte de la participation de l'APE en septembre (1 902,29€ = entrées paléospace et bois des aigles).

*** Charges à prévoir :**

- **USEP** environ 1 200 € pour l'affiliation + budget pour les cars pour le cross et l'athlétisme

L'APE a été sollicitée pour financer ce projet mais n'a pas souhaité le faire, préférant financer des sorties ou des livres, de façon à « partir de zéro » au niveau de la comptabilité (avec le changement du bureau à l'APE, la comptabilité s'effectue cette année sur du prévisonnel).

Les représentants des parents d'élèves estiment que c'est plus du ressort de la Mairie car c'est une charge fixe, reconduite chaque année.

Réponse de la mairie : la question sera posée au Maire pour l'année prochaine. La mairie participe déjà beaucoup.

- **OCCE** (Organisme Central de la Coopération à l'Ecole) environ 400 €

Cet organisme gère et vérifie les bilans des coopératives d'école

- **Spectacle maternelle et les CP** « les 3 chardons » 400 € : lundi 9 décembre à 15h30

- « **école et cinéma** » ? 114 élèves X 2,50 € ticket X 3 séances = 285 X 3 = 855€

Cars 125 X 3 X 3 = 1 125€ TOTAL = 1 980€

Mairie sollicitée → attente de la réponse du maire

Les entrées :

Participation des parents à la coopérative scolaire (le dépôt n'a pas encore été fait, il sera réparti au prorata des effectifs de classe sur les coopératives de classe) ; photo de classe prévue le mardi 26 novembre (environ 800€ de bénéfice l'an dernier).

Rappel : si la photo individuelle ne plaît pas aux parents, pas d'obligation d'achat. Le papier rempli n'engage pas à l'achat. Le mot sera revu cette année pour être plus explicite.

Dates de l'année scolaire

Journée harcèlement le 7 **novembre** dans les classes. Visionnages de films en co-intervention et débats.

Fête de la soupe le 8 novembre

Spectacle 3 chardons le 9 décembre

Peut-être journées USEP pour les classes.

APER (sécurité routière) : pas de nouvelles

Calendrier de l'APE : à discuter en réunion.

Kermesse = samedi 13 juin

Bal du Printemps = samedi 4 avril

Pas d'initiation à la natation cette année : déception des parents. Fermeture de la base, répartition sur les autres piscines, Arnières n'est pas passée prioritaire. Peut-être désistement en mars/avril, mais à confirmer.

Rappel des dates des conseils d'école : 10 mars et 16 juin à 18h

6. Temps périscolaires et plan mercredi : présentation par le SIVU

SIVU

Présentation SIVU : développer accueil périscolaire, loisirs pour 15 communes. SIVU a porté la réforme des rythmes scolaires, élément déclencheur pour créer des projets éducatifs de territoire. Fin des rythmes , et le gouvernement a lancé le plan mercredi, un nouvel élan pour des projets éducatifs. Projet pour faire des actions éducatives, et renforcer le lien avec les partenaires : écoles y compris. L'idée est de travailler en lien avec chaque école de son territoire. Expérimenté l'année dernière, signé par CAF, IEN, DDSC, les collectivités.

PEDT : il s'agit de travailler avec les projets d'école de chaque école du territoire, se compléter, pour prendre l'enfant en charge sur les différents temps de sa journée, en toute cohérence.

2019/2020 : travail avec l'école d'Arnières : une des écoles avec qui la communication est facile, belle complémentarité.

M André rappelle que les parents aussi ont été informés et invités aux comités de pilotage du PEDT mais qu'ils n'ont pas pu s'y rendre.

Bilan de l'année passée : travail en lien avec « école cinéma », groupe 6-13 ans : les enfants ont réalisé des petits films. But final : diffusion du film avec tous les partenaires.

Cette année, il est axé sur environnement, jardin, compost, fête de la soupe. « Frimousses » est axé sur la santé, nutrition : gâteaux, gaspillage alimentaire, utilisation du composte de l'école.

- Mise en lien pour participer aux sorties de l'école vers le cinéma. Souhait de participer à la kermesse, de décorer la salle escale pour le bal du printemps avec des objets recyclés.

- PEDT valable jusqu'à 2021 : il s'inscrit dans le Parcours citoyen, de santé et artistique

- Accueil des élèves en situation de handicap en continuité avec l'école. Prise en charge globale

- Téléchargement possible du PEDT sur le site du SIVU

- Horaires différents entre mercredi et garderie → Garderie seulement 2h le matin et 2 h le soir,

Garderie et mercredi sont deux choses différentes : mercredi ouverture de 11h, amplitude horaire énorme. Pas la même prestation de service. Si c'est une demande des parents (environ 5 personnes) pour changer des horaires, il faudra en reparler. Le choix de l'amplitude horaire a été fait dans l'intérêt de l'enfant.

- Responsabilité entre 16h30 et 16h45 : entre fin de l'école et début aide aux devoirs. Les enfants sont sous la responsabilité de SIVU : dossier famille rempli à l'inscription, 1/4 d'heure gratuit mis à disposition des familles.

Concernant les prestations proposées : globalement enfants et parents sont satisfaits. Le SIVU souligne que les nouveaux locaux mis à disposition par la commune sont agréables pour travailler.

Temps de la journée de l'enfant qui concerne la mairie

Restauration scolaire :

Beaucoup de réponses au questionnaire APE révèlent une vision négative sur ambiance et la façon de s'exprimer du personnel de cantine aux enfants. Gestion de discipline ? Pourquoi les fratries sont séparées ?

Questionnement sur le taux d'encadrement : déjà souvent posé à la mairie sur la formation des agents car la situation n'évolue plus.

Outil « fiche de réflexion » utilisée par des enseignants de l'école sur les temps de classe proposé par Mme Brignoli à la mairie pour s'en inspirer, mais utilisé tel quel. Comment se l'approprier ?

La mairie répond que le conseil d'école n'est pas le lieu pour répondre à ces questionnements, il faut prendre rendez-vous avec la Mairie et régler cela ensemble.

M. Joret a déjà discuté avec l'équipe de restauration scolaire de la façon de parler aux enfants. Il recommencera puisque c'est nécessaire.

Travaux : le plafond plonge. La chaleur a dégradé les poutres de bois, il faut tout refixer. Les travaux sont prévus pendant les vacances de la Toussaint.

Insonorisation : salle trop vitrée, impossible pour la petite salle. Les enfants trouvent qu'ils ne peuvent plus parler à la cantine. Le personnel a des bouchons d'oreille pour atténuer le bruit : Mme Chiappe se demande s'ils sont mis par le personnel de service. A vérifier.

Traversée du passage piéton : oublié de passer le mot à la remplaçante de l'ATSEM en charge.

Rang de la garderie encadré par 2 adultes : est-ce assez ? Est ce légal ? Question qui aurait du être posée au SIVU.

Problèmes des parents mal garés le matin : très dangereux ! Intervention de la gendarmerie demandée.

Fin de la séance : 19h49

Mme Brignoli,
présidente du conseil d'école

Mme Faure,
secrétaire de séance